

Selon l'arrêté du 5 février 2022 fixant les modalités de publication des vacances de postes et les caractéristiques du profil de poste de praticien hospitalier,

Médecin
MEDECINE D'URGENCE

Centre Hospitalier du Chinonais

Pôle Court Séjour
Service Urgences/SMUR/HTCD

Identification du poste	Classification RH
Centre Hospitalier du Chinonais	Médecin
N° SIRET établissement d'affectation : 26 370 391 000 178	Spécialité d'exercice : Médecine d'Urgence
GHT de rattachement : Centre Val de Loire	Quotité : TEMPS PLEIN ou TEMPS PARTIEL

Description du contexte/environnement du poste

Le Centre Hospitalier du Chinonais est un hôpital desservant un bassin de population de près de 85 000 habitants. Le Centre Hospitalier du Chinonais emploie environ 1 000 personnels non médicaux et médicaux et représente ainsi le premier employeur dans le pays du chinonais.

Le Centre Hospitalier du Chinonais dispose à ce jour de 604 lits et places.

	TOTAL	LITS	PLACES
Champ MCO Site principal hôpital François Rabelais	88	81	7
Champ SSR Site principal hôpital François Rabelais	85	76	9
Champ PSYCHIATRIE ADULTE Site principal hôpital François Rabelais	78	78	
Champ PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE Site de la Charpraie Site principal hôpital François Rabelais	54	54	
Champ EHPAD Site des Groussins	119	119	
Champ USLD Site principal hôpital François Rabelais	124	124	
MAS	56	56	

Le Centre Hospitalier du Chinonais est composé de :

- L'Hôpital François Rabelais (HFR) ;
- La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) ;
- L'Unité de Soins Longue Durée (USLD) ;
- L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- 7 sites extérieurs assurant une prise en charge psychothérapeutique adulte ainsi que psychiatrique enfants et adolescents.

Les activités de soins du CHC sont diversifiées et s'organisent en pôles regroupant l'ensemble des services et des activités de soins de l'établissement, auxquels s'ajoute la Maison d'Accueil Spécialisée.

Le Service des Urgences est constitué de trois Unités Fonctionnelles (UF) et d'une Activité de Formation.

Le parcours de soins du patient ou de l'utilisateur est lié au service de la manière suivante.

L'UF SMUR fonctionne 24h/24 avec une équipe composée d'un médecin et d'un infirmier, tous deux mutualisés avec les soins aux urgences. Annuellement, le SMUR intervient 500 fois et la durée moyenne d'intervention est de 90'.

Les Urgences, avec 8 salles d'examen et 2 salles d'urgences vitales, accueille 16 000 patients par an soit une moyenne de 45 passages par jour. Le délai d'accès médian à l'Infirmière d'Accueil est de 25' et la durée de passage médiane juste supérieure à 3h.

L'Hospitalisation de courte durée permet les soins de 2 300 patients par an dans une unité de 7 lits pour une durée moyenne d'hospitalisation de 26 heures.

L'Activité de formation dispense des AFGSU et des formations à l'urgence vitale (simulation HiFi et débriefing) pour les professionnels du service et de l'établissement. Des journées d'exercice interprofessionnelles (SMUR – Sapeurs-Pompiers – Gendarmerie) sont organisées ainsi que des journées de formation à destination des DES de Médecine d'Urgence de la région.

Mission(s) générale(s)

Activités principales (pour un ETP)

- Missions cliniques en tant que médecin référent, médecin SMUR, médecin UHCD (39 heures)
- Missions médico-administratives (5 heures)
 - Formation
 - Missions d'enseignement et de recherche
 - Fonctions institutionnelles diverses (instances, démarche qualité, ...)

NB : pour des activités liées à la fonction ayant un caractère occasionnel ou périphérique ou pour des activités transversales diverses, cette rubrique peut être renseignée ou complétée une fois le praticien hospitalier nommé et installé dans ses fonctions.

Caractéristiques particulières du poste

Caractéristiques particulières et contraintes du poste, modalités d'organisation de la continuité et de la permanence des soins, nuisances de l'environnement.

Le praticien des urgences répartit son activité clinique selon les modalités suivantes :

- Participation aux gardes des urgences (9h30 – 9h30) : médecin référent des urgences accessible par les professionnels de l'établissement et de la CPTS, soins aux patients des urgences, séniorisation des internes (3), externes (2) et de l'interne de garde pendant la Permanence Des Soins de l'Etablissement de Santé.
- Participation aux gardes du SMUR (9h30 – 9h30) : intervention en SMUR, participation aux soins des patients des urgences en lien avec le médecin des urgences.
- Participation au fonctionnement de l'UHCD (8h30 – 18h30) les jours ouvrés.

Le tableau d'activité comprend ainsi :

- 1 ligne de médecin Urgences (24h/24 – 365j)
- 1 ligne de médecin SMUR (24h/24 – 365j)
- 1 médecin UHCD (10h/j – 235j ouvrés par an)

Possibilité de poste partagé, éligible à la prime d'exercice territoriale

Responsables fonctionnels

Chef de service ou responsable de structure interne ou chef de pôle
Ensemble des professionnels médicaux, paramédicaux
Directions, tutelles, interlocuteurs du GHT Touraine

Le service est managé par un binôme Cadre de Santé (1 ETP) et un Chef de Service (0,1 ETP).
Un projet de service est établi pour quatre ans.

Annuellement, chaque médecin du service bénéficie d'un entretien individuel avec le chef de service.

Compétences attendues ou souhaitées

- Diplôme validant pour la spécialité de médecine d'urgence (DES, DESC, Capacité)
- Compétences relationnelles et aptitude au travail en équipe
- Aptitude à la démarche qualité, l'amélioration et la gestion du risque